

Liste

Normes internationalement reconnues par SIX Exchange Regulation / réglementations relatives à l'établissement d'un rapport de développement durable

Norme	Description
Global Reporting Initiative (GRI)	GRI est une organisation internationale indépendante qui aide les entreprises, les États et les autres organisations à comprendre et déclarer l'influence sur leur activité de base des principaux facteurs de développement durable tels que le changement climatique, les droits de l'homme ou la corruption. La(les) version(s) courante(s) de la GRI est(sont) reconnue(s) par SIX Exchange Regulation.
Norme du Sustainability Accounting Standards Board (norme SASB)	SASB est une organisation indépendante à but non lucratif, qui a pour mission de développer une norme comptable durable qui aide les entreprises à publier des informations clés et pertinentes pour la prise de décision pour les investisseurs dans le domaine du développement durable. Les principes directeurs de mise en œuvre de la SASB se présentent sous la forme d'un document de référence à destination des entreprises souhaitant intégrer l'application des normes SASB dans leur processus de divulgation 10-K ou 20-F existant pour la SEC. Ils sont aussi censés constituer pour les entreprises un moyen économique de communiquer à leurs investisseurs les principaux facteurs de développement durable.
UN Global Compact (UNGC)	Cette initiative volontaire repose sur l'engagement de différents PDG à mettre en œuvre des principes universels de développement durable dans l'entreprise et de contribuer de la sorte à la réalisation des objectifs de l'ONU en la matière. Elle porte sur les thèmes des «droits de l'homme», de la «protection de l'environnement», de la «lutte contre la corruption» et de la «protection des employés».
European Public Real Estate Association Best Practices Recommendations on Sustainability Reporting (EPRA Sustainability BPR)	EPRA s'emploie à établir des bonnes pratiques en matière de comptabilité, de reporting et de gouvernance d'entreprise afin de fournir des informations de grande qualité aux investisseurs concernant le secteur de l'immobilier. EPRA vise à augmenter l'uniformité et la clarté des publications des sociétés au sujet de leur performance environnementale. Les EPRA Sustainability BPR sont tirées de la directive supplémentaire de GRI pour la construction et le secteur de l'immobilier (CRESSD). Les EPRA Sustainability BPR sont uniquement reconnues par SIX Exchange Regulation pour les sociétés immobilières.

Zurich, Juin 2017